



## Val Suzon, Forêt d'Exception et Réserve naturelle régionale aux portes de Dijon

En Côte-d'Or, le massif forestier du Val Suzon se situe au seuil de l'agglomération dijonnaise lui donnant une place privilégiée pour l'accueil du public. En son sein, la réserve naturelle régionale (RNR) du Val Suzon rassemble les forêts labellisées Forêt d'Exception® (FE) du site en un projet unique : RNR-FE.

Sur près de 3 000 ha, la RNR-FE comprend 5 forêts communales et une forêt domaniale ce qui en fait la plus vaste réserve naturelle régionale de Bourgogne-Franche-Comté. Dès sa création, en 2011, la gestion de la RNR a été confiée par la région à l'ONF.

Cet univers forestier offre un paysage typique des profonds vallons qui caractérisent les territoires de la montagne bourguignonne. L'amplitude des reliefs de part et d'autre du Suzon, petite rivière aux eaux claires, en font un creuset riche en biodiversité. Proche de la ville, le Val Suzon est devenu un espace de loisirs, de détente et d'accueil pédagogique des familles et des écoles.

**En actions.** La RNR-FE constitue un site laboratoire pour observer l'évolution d'une forêt non exploitée face aux changements climatiques. L'ONF a démarré en 2023 un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité à ces phénomènes, pour en définir des adaptations à la gestion de la RNR-FE.

En mai 2024, la RNR du Val Suzon a été inscrite sur la Liste verte des aires protégées de l'UICN. Ce label distingue les aires protégées qui répondent aux standards les plus élevés de gestion et de gouvernance.

En 2022, la requalification du site de Jouvence a été amorcée pour mieux accueillir et informer les usagers. Un projet de pavillon d'accueil est en cours de mise en œuvre.

**Les acteurs et partenaires.** En 2022, la labellisation décernée en 2016 à la seule forêt domaniale, a été renouvelée et s'étend désormais à 5 forêts communales de la réserve (Darois, Dijon, Etaules, Messigny-et-Vantoux, Val-Suzon). Cette multiple labellisation reconnaît l'engagement des acteurs sur un unique projet (RNR et Forêts d'Exception® *via* un seul comité de pilotage), et le caractère patrimonial de l'ensemble des forêts du site.

Le comité de pilotage à échelle locale et régionale est composé des acteurs et partenaires de l'ONF pour mener à bien les missions de gestion et de conservation de la RNR-FE du Val Suzon. Il est complété par des personnes ressources engagées dans le projet de territoire sur diverses thématiques.

➤ En [savoir](#) plus

